



Rapport trimestriel

Deuxième trimestre 2017

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Deuxième trimestre

Au deuxième trimestre de 2017, le **bénéfice net** d'Hydro-Québec s'est élevé à 359 M\$, en hausse de 53 M\$ comparativement aux 306 M\$ enregistrés en 2016.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont progressé de 101 M\$. Cette hausse résulte d'une augmentation de volume de 0,9 TWh par rapport à la même période l'an dernier ainsi que de conditions de marché plus favorables.

Sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont diminué de 47 M\$ comparativement à 2016. Cette baisse est notamment attribuable à l'effet des températures, surtout en avril, du fait que celles-ci avaient en moyenne été inférieures de 3 °C aux normales climatiques en 2016, alors qu'elles ont été plus près des normales en 2017.

Sommaire des résultats du premier semestre

Pour le semestre terminé le 30 juin 2017, Hydro-Québec a inscrit un **bénéfice net** de 1 902 M\$, en hausse de 12 M\$ par rapport aux 1 890 M\$ enregistrés à la même période l'an dernier.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité ont rapporté un montant comparable à celui de 2016. Les six premiers mois ont été marqués par un volume historique d'exportations nettes pour un premier semestre. En effet, grâce à l'exécution judicieuse des programmes de vente ainsi qu'à la bonne performance des équipements de production et de transport, les exportations nettes d'Hydro-Québec Production ont atteint 17,5 TWh, soit 2,9 TWh de plus qu'en 2016. Le record précédent, établi au premier semestre de 2012, était de 14,9 TWh.

Résultats consolidés du premier semestre

Les **produits** ont totalisé 7 165 M\$, contre 7 117 M\$ l'an dernier. Les produits des ventes d'électricité réalisées au Québec se sont élevés à 6 173 M\$, en baisse de 14 M\$ par rapport à 2016. Cette diminution est entre autres attribuable à l'effet des températures, qui avaient notamment été inférieures de 3 °C aux normales climatiques en avril 2016, alors qu'elles ont été plus près des normales en avril 2017. Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont chiffrés à 840 M\$, en hausse de 27 M\$ comparativement aux 813 M\$ inscrits en 2016. Cette augmentation découle de la progression du volume des exportations d'électricité. Quant aux autres produits, ils ont augmenté de 35 M\$ par rapport à 2016 pour s'établir à 152 M\$. Cette hausse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniales.

Les **charges totales** ont atteint 4 031 M\$, comparativement à 3 948 M\$ au premier semestre de 2016. Cette progression résulte en partie d'une augmentation de 38 M\$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers, par suite principalement de la mise en service de nouveaux parcs éoliens. Elle découle également d'une hausse de 42 M\$ de la charge d'amortissement, essentiellement liée aux actifs et aux passifs réglementaires.

Les **frais financiers** ont totalisé 1 232 M\$ en 2017, contre 1 279 M\$ en 2016. Cette baisse s'explique notamment par l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

Résultats sectoriels du premier semestre

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est établi à 1 158 M\$, par rapport à 1 113 M\$ en 2016. Les exportations nettes d'électricité ont rapporté un montant comparable à celui de la même période l'an dernier. Rappelons que les six premiers mois ont été marqués par un volume historique d'exportations nettes pour un premier semestre, celles-ci ayant atteint 17,5 TWh, soit 2,9 TWh de plus qu'en 2016. Les frais financiers ont quant à eux diminué de 46 M\$ en 2017, notamment sous l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 355 M\$ en 2017, en hausse de 49 M\$ comparativement aux 306 M\$ inscrits au premier semestre de 2016. Les revenus provenant du service de transport pour l'alimentation de la charge locale fourni à Hydro-Québec Distribution ont progressé de 58 M\$ par suite d'une décision de la Régie de l'énergie.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 390 M\$, contre 430 M\$ en 2016. Les produits des ventes d'électricité au Québec ont diminué de 14 M\$, principalement sous l'effet des températures qui avaient notamment été inférieures de 3 °C aux normales climatiques en avril 2016. Les autres produits ont progressé de 40 M\$ par rapport à 2016. Cette hausse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniales. Par ailleurs, les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible se sont accrus de 102 M\$. Plus précisément, les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 58 M\$, tandis que les achats d'électricité auprès de tiers ont augmenté de 38 M\$, par suite principalement de la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

Construction

Le secteur Construction regroupe les activités liées à la conception et à la réalisation de projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité. Ces activités sont menées par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Le volume d'activité de ce secteur a totalisé 1 000 M\$, comparativement à 927 M\$ en 2016. Les projets en cours pour le compte d'Hydro-Québec Production comprennent principalement la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Les travaux pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie concernent entre autres la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île ainsi que la poursuite des investissements dans la fiabilité et la pérennité des actifs, notamment le remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Investissement

Au cours des six premiers mois de 2017, Hydro-Québec a consacré 1 536 M\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 1 462 M\$ en 2016.

La majeure partie des investissements d'Hydro-Québec Production a été allouée à la poursuite de la construction du complexe de la Romaine. Parallèlement, la division a mené plusieurs projets visant à pérenniser ses installations et à en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemples les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois et de Carillon.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport. Elle a notamment poursuivi le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie ainsi que la construction d'une ligne à 735 kV de plus de 400 km dans le cadre du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. La division a également réalisé des travaux de mise à niveau et de modernisation afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Mentionnons à cet égard le projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à assurer la pérennité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement du poste Judith-Jasmin au réseau de distribution.

Le président du Conseil d'administration,

Le président-directeur général,

Michael D. Penner

Éric Martel

Le 8 septembre 2017

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	Notes	2017	2016	2017	2016
Produits		2 908	2 815	7 165	7 117
Charges					
Exploitation		670	654	1 339	1 303
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	2, 8	(83)	(61)	(165)	(121)
Achats d'électricité et de combustible		448	422	1 017	984
Amortissement	4	654	628	1 295	1 253
Taxes		245	240	545	529
		1 934	1 883	4 031	3 948
Bénéfice avant frais financiers		974	932	3 134	3 169
Frais financiers	5	615	626	1 232	1 279
Bénéfice net		359	306	1 902	1 890

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	Note	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net		359	306	1 902	1 890
Autres éléments du résultat étendu					
Variation des gains reportés (pertes reportées) sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	22	149	(68)	(198)
Reclassement dans les résultats des pertes reportées (gains reportés) sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	173	(79)	131	231
Reclassement dans les résultats des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés au titre des avantages sociaux futurs		24	28	49	57
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		—	1	(2)	—
		219	99	110	90
Résultat étendu		578	405	2 012	1 980

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		798	1 243
Placements temporaires		939	2 184
Clients et autres débiteurs		2 067	2 049
Instruments dérivés	6	104	100
Actifs réglementaires		126	123
Matériaux, combustible et fournitures		220	219
		4 254	5 918
Immobilisations corporelles		63 053	62 691
Actifs incorporels		895	938
Placements		890	884
Instruments dérivés	6	40	284
Actifs réglementaires		4 172	4 237
Autres actifs		746	215
		74 050	75 167
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		1 109	7
Créditeurs et charges à payer		1 899	2 199
Dividende à payer		–	2 146
Intérêts courus		879	894
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		83	86
Instruments dérivés	6	143	152
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6	32	1 398
		4 145	6 882
Dette à long terme	6	44 041	44 218
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		779	774
Instruments dérivés	6	6	13
Passifs réglementaires		374	381
Autres passifs		2 728	2 902
Dette à perpétuité	6	261	293
		52 334	55 463
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		19 163	17 261
Cumul des autres éléments du résultat étendu		(1 821)	(1 931)
		21 716	19 704
		74 050	75 167
Éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Michelle Cormier
Présidente du Comité de vérification

/s/ Michael D. Penner
Président du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens
(non audités)

Six mois terminés
les 30 juin

	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	1 902	–	1 902
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	110	110
Solde au 30 juin 2017		4 374	19 163	(1 821)	21 716
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 374	16 546	(1 445)	19 475
Bénéfice net		–	1 890	–	1 890
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	90	90
Solde au 30 juin 2016		4 374	18 436	(1 355)	21 455

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non audités)

	Notes	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
		2017	2016	2017	2016
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		359	306	1 902	1 890
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation					
Amortissement	4	654	628	1 295	1 253
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		46	42	92	84
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(65)	(61)	(113)	(112)
Autres		128	28	233	69
Actifs et passifs réglementaires		(131)	(24)	(134)	(32)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	1 124	1 070	(386)	(472)
		2 115	1 989	2 889	2 680
Activités d'investissement					
Ajouts aux immobilisations corporelles		(859)	(819)	(1 492)	(1 420)
Ajouts aux actifs incorporels		(25)	(25)	(44)	(42)
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement		(199)	13	652	488
Autres		3	(8)	5	(10)
		(1 080)	(839)	(879)	(984)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		–	995	39	1 012
Remboursement de dette à long terme		(1 323)	(1 867)	(1 390)	(1 901)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	1 507	3 231	3 259	5 746
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	(1 431)	(3 340)	(3 315)	(6 307)
Variation nette des emprunts		(1 054)	(957)	1 120	1 261
Dividende versé		–	–	(2 146)	(2 360)
Autres		(8)	(24)	(12)	(177)
		(2 309)	(1 962)	(2 445)	(2 726)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
		(9)	3	(10)	(23)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		(1 283)	(809)	(445)	(1 053)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période					
		2 081	2 404	1 243	2 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période					
		798	1 595	798	1 595
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2017 et 2016

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications récentes.

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés trimestriels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 8 septembre 2017, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la comptabilisation ou la présentation d'événements postérieurs à la date du bilan.

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} janvier 2017, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (ASU) 2017-07, *Compensation—Retirement Benefits (Topic 715): Improving the Presentation of Net Periodic Pension Cost and Net Periodic Postretirement Benefit Cost*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (FASB). Cette ASU précise que le coût des services rendus constitue la seule composante du coût net constaté au titre des avantages sociaux futurs qui peut être présentée dans les charges d'exploitation, et que seule cette composante peut être capitalisée dans les actifs.

L'ASU 2017-07 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée en ce qui concerne la présentation des autres composantes du coût des avantages sociaux futurs dans les états consolidés des résultats. Hydro-Québec a eu recours à la méthode pratique qui consiste à utiliser les montants présentés dans la note sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés de 2016 pour retraiter les données comparatives. Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2017, la nouvelle présentation a entraîné un reclassement de respectivement (83) M\$ et (165) M\$ des Charges d'exploitation aux Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs [respectivement (61) M\$ et (121) M\$ pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2016].

L'ASU a été appliquée de façon prospective en ce qui concerne la capitalisation des coûts afférents dans les actifs. Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2017, cette modification a entraîné une augmentation de respectivement 5 M\$ et 10 M\$ du bénéfice net et des immobilisations corporelles.

Placements

Le 1^{er} janvier 2017, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-07, *Investments—Equity Method and Joint Ventures (Topic 323): Simplifying the Transition to the Equity Method of Accounting*, publiée par le FASB. Cette ASU simplifie les modalités d'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'entité publiante augmente sa participation dans une autre entité ou son degré d'influence sur celle-ci. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

État des flux de trésorerie

En août 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et la classification de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective intégrale aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Contrats de location

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée.

Produits

En mai 2014, le FASB a publié l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606)*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En août 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-14, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Deferral of the Effective Date*, qui reporte d'un an l'entrée en vigueur de ces directives.

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-08, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Principal versus Agent Considerations (Reporting Revenue Gross versus Net)*. Cette ASU clarifie les directives servant à déterminer si une entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire.

En avril 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-10, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Identifying Performance Obligations and Licensing*. Cette ASU clarifie les directives liées à la détermination des obligations de prestation ainsi qu'au traitement des droits de propriété intellectuelle sous licence.

En mai 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-12, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Narrow-Scope Improvements and Practical Expedients*. Cette ASU clarifie les directives liées à l'évaluation de la recouvrabilité, aux contreparties autres qu'en trésorerie ainsi qu'aux contrats achevés à la date de la première application.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective intégrale ou modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Hydro-Québec examine actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de les adopter de façon anticipée.

Note 3 Réglementation

DISTRIBUTION

Dans la décision D-2017-034 du 22 mars 2017, la Régie de l'énergie (la Régie) a autorisé une hausse de 0,7 % de l'ensemble des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec à l'exception du tarif L, pour lequel la hausse a été fixée à 0,2 %. Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} avril 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,90 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2017-022 du 1^{er} mars 2017, la Régie a autorisé le Distributeur à inclure exceptionnellement dans les tarifs de 2017-2018 un montant net de 160 M\$ associé aux écarts de revenus liés aux aléas climatiques de 2010 à 2016.

Dans la décision D-2017-037 du 24 mars 2017, la Régie a autorisé le Distributeur à créer un compte d'écarts hors base de tarification afin d'y comptabiliser les coûts engagés entre cette date et le 31 décembre 2017 dans le cadre du programme Conversion à l'électricité, qui vise les équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels. Ces coûts porteront intérêt. Au 30 juin 2017, aucun montant n'avait été comptabilisé dans ce compte.

TRANSPORT

Dans la décision D-2017-049 du 28 avril 2017, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec pour 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,80 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2017-021 du 1^{er} mars 2017, la Régie a autorisé le Transporteur à amortir sur une période de cinq ans le compte de frais reportés lié au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Note 4 Amortissement

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Immobilisations corporelles	545	546	1 095	1 097
Actifs incorporels	45	43	89	86
Actifs et passifs réglementaires	45	29	89	58
Sorties d'immobilisations	19	10	22	12
	654	628	1 295	1 253

Note 5 Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Intérêts sur titres d'emprunt	627	623	1 253	1 244
Perte nette de change	2	5	4	34
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt	55	54	109	109
	684	682	1 366	1 387
Moins				
Frais financiers capitalisés	58	47	111	89
Revenu net de placement	11	9	23	19
	69	56	134	108
	615	626	1 232	1 279

Note 6 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

Gestion des risques associés à la dette

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	Au 30 juin 2017 ^a	Au 31 décembre 2016 ^a
Contrats à terme		
Dollars américains	202	1 223
Swaps		
Dollars canadiens	(7 032)	(7 969)
Dollars américains	5 730	5 730
Yens	–	1 000

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Le montant notionnel des positions ouvertes sous forme de contrats de vente et d'achat de devises s'élevait respectivement à 1 075 M\$ US et à 719 M\$ US au 30 juin 2017 (1 175 M\$ US sous forme de contrats de vente et aucune position ouverte sous forme de contrats d'achat au 31 décembre 2016).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 30 juin 2017 correspondaient à 22,1 TWh (19,9 TWh au 31 décembre 2016), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 30 juin 2017 représentaient 0,8 million de MMBtu (0,5 million de MMBtu au 31 décembre 2016), des swaps de produits pétroliers pour lesquels il n'y avait aucune position ouverte au 30 juin 2017 (2,6 millions de litres au 31 décembre 2016) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 30 juin 2017 totalisaient 385 125 tonnes (254 050 tonnes au 31 décembre 2016).

Note 6 Instruments financiers (suite)

JUSTE VALEUR

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	Au 30 juin 2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 043	98	1 141
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	497	1	–	498
Contrats – Risque de prix	–	62	60	122
	497	1 106	158	1 761
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(188)	(431)	(619)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	–	(1)	(1)
Contrats – Risque de prix	–	(67)	(19)	(86)
	–	(255)	(451)	(706)
Total	497	851	(293)	1 055

	Au 31 décembre 2016			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 217	94	1 311
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	540	–	–	540
Contrats – Risque de prix	–	54	57	111
	541	1 271	151	1 963
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(152)	(1 028)	(1 180)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(2)	(3)	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(48)	(16)	(64)
	–	(202)	(1 047)	(1 249)
Total	541	1 069	(896)	714

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 30 juin 2017, (371) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(1 023) M\$ au 31 décembre 2016] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

Note 6 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	Au 30 juin 2017				Au 31 décembre 2016			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	247	(138)	(5)	104	223	(110)	(13)	100
Long terme	1 514	(419)	(1 055)	40	1 740	(974)	(482)	284
	1 761	(557)	(1 060)	144	1 963	(1 084)	(495)	384
Passif								
Court terme	(512)	369	–	(143)	(1 091)	939	–	(152)
Long terme	(194)	188	–	(6)	(158)	145	–	(13)
	(706)	557	–	(149)	(1 249)	1 084	–	(165)
Total	1 055	–	(1 060)	(5)	714	–	(495)	219

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 30 juin 2017, aucun montant à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de versements nets n'était intégré à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (27 M\$ au 31 décembre 2016). Cependant, 65 M\$ à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets étaient intégrés à ce titre dans le poste Crédoeurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (16 M\$ au 31 décembre 2016).

Note 6 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats, sauf en ce qui concerne la partie inefficace des couvertures, qui est peu importante. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

					Trois mois terminés le 30 juin 2017
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	72	–	192 ^a	(1)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	40	(4)	–	1 ^b	(2)
Contrats – Risque de prix	–	(90)	7 ^c	(20) ^c	(44)
	40^d	(22)	7	173	(47)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(39)			(173)	(5)

					Trois mois terminés le 30 juin 2016
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(205)	–	(44) ^a	(23)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(1)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(52)	–	–	1 ^b	–
Contrats – Risque de prix	–	56	7 ^c	(36) ^c	(6)
	(53)^d	(149)	7	(79)	(29)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	51			79	16

a) En 2017, aucun montant n'a été comptabilisé dans le poste Produits [(20) M\$ en 2016] et 192 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers [(24) M\$ en 2016].

b) En 2017 et en 2016, 1 M\$ a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

c) En 2017, (13) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(29) M\$ en 2016].

d) Ce montant, y compris la partie inefficace correspondant à 1 M\$ en 2017 [(2) M\$ en 2016], a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2017, (38) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(5) M\$ en 2016] et (8) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(5) M\$ en 2016], tandis que (1) M\$ a été comptabilisé dans le poste Frais financiers [(19) M\$ en 2016].

Note 6 Instruments financiers (suite)

					Six mois terminés le 30 juin 2017
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	187	(1) ^a	241 ^a	(20)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	43	(4)	–	2 ^b	(2)
Contrats – Risque de prix	–	(115)	11 ^c	(112) ^c	(46)
	43^d	68	10	131	(68)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(42)			(131)	12

					Six mois terminés le 30 juin 2016
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	381	–	553 ^a	220
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(1)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(168)	(2)	–	2 ^b	–
Contrats – Risque de prix	–	(181)	–	(324) ^c	(46)
	(169)^d	198	–	231	174^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	159			(231)	(223)

a) En 2017, (10) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (53 M\$ en 2016) et 250 M\$, dans le poste Frais financiers (500 M\$ en 2016).

b) En 2017 et en 2016, 2 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

c) En 2017, (101) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(324) M\$ en 2016].

d) Ce montant, y compris la partie inefficace correspondant à 1 M\$ en 2017 [(10) M\$ en 2016], a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2017, (47) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(61) M\$ en 2016], (3) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(5) M\$ en 2016] et (18) M\$, dans le poste Frais financiers (240 M\$ en 2016).

Note 6 Instruments financiers (suite)

Au cours des six premiers mois de 2017 et de 2016, Hydro-Québec n'a reclassé dans les résultats aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie.

Au 30 juin 2017, Hydro-Québec estimait à 33 M\$ le montant net des gains compris dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (118 M\$ au 30 juin 2016).

Aux 30 juin 2017 et 2016, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans.

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^a	44 073	61 030	45 616	60 931
Dette à perpétuité	261	217	293	217

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les clients et autres débiteurs comprennent l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 725 M\$ au 30 juin 2017 (1 206 M\$ au 31 décembre 2016).

Note 7 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	801	914	(24)	18
Matériaux, combustible et fournitures	13	–	–	(4)
Créditeurs et charges à payer	(64)	(200)	(324)	(431)
Intérêts courus	374	356	(38)	(55)
	1 124	1 070	(386)	(472)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles	17	31	32	42
Intérêts payés	155	172	1 053	1 087

Note 8 Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	108	106	11	11
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	198	191	13	12
Rendement prévu des actifs	(356)	(333)	(1)	(1)
Amortissement de la perte actuarielle nette	56	61	6	6
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	2	4	(1)	(1)
	(100)	(77)	17	16
Coût net constaté	8	29	28	27

	Six mois terminés les 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	215	212	22	23
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	396	382	25	24
Rendement prévu des actifs	(711)	(667)	(2)	(2)
Amortissement de la perte actuarielle nette	111	123	13	13
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	5	8	(2)	(2)
	(199)	(154)	34	33
Coût net constaté	16	58	56	56

Note 9 Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Six mois terminés le 30 juin 2017			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(68)	–	(2)	(70)
Montants reclassés dans les résultats	131	49	–	180
Autres éléments du résultat étendu	63	49 ^a	(2)	110
Solde à la fin de la période	(72)	(1 750)	1	(1 821)

	Six mois terminés le 30 juin 2016			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	233	(1 678)	–	(1 445)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(198)	–	–	(198)
Montants reclassés dans les résultats	231	57	–	288
Autres éléments du résultat étendu	33	57 ^a	–	90
Solde à la fin de la période	266	(1 621)	–	(1 355)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de (78) M\$ au 30 juin 2017 [(85) M\$ au 30 juin 2016].

Note 10 Éventualités

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 30 juin 2017, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 3 297 M\$.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Les Innus de Pessamit réclament une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En juillet 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures jusqu'à la fin de janvier 2017. En février 2017, les Innus ont annoncé leur intention de changer d'avocat. Ils ont obtenu du juge chargé de la gestion de l'instance un délai additionnel allant jusqu'à la fin de septembre 2017, pour permettre à leur nouvel avocat de prendre connaissance du dossier. D'ici là, aucune procédure ne sera entreprise par les parties au litige.

Note 11 Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et sur l'actif par secteurs :

							Trois mois terminés le 30 juin 2017
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	390	26	2 480	–	12	–	2 908
Clients intersectoriels	1 000	818	20	622	421	(2 881)	–
Bénéfice net (perte nette)	316	169	(131)	–	5	–	359

							Trois mois terminés le 30 juin 2016
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	292	22	2 489	–	12	–	2 815
Clients intersectoriels	1 055	780	19	558	447	(2 859)	–
Bénéfice net (perte nette)	264	155	(146)	–	33	–	306

							Six mois terminés le 30 juin 2017
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	948	39	6 156	–	22	–	7 165
Clients intersectoriels	2 499	1 651	41	1 000	823	(6 014)	–
Bénéfice net (perte nette)	1 158	355	390	–	(1)	–	1 902
Actif total au 30 juin 2017	32 984	21 940	13 326	54	5 936	(190)	74 050

							Six mois terminés le 30 juin 2016
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	919	43	6 130	–	25	–	7 117
Clients intersectoriels	2 496	1 563	40	927	868	(5 894)	–
Bénéfice net	1 113	306	430	–	41	–	1 890
Actif total au 30 juin 2016	32 840	21 050	13 352	54	6 596	(171)	73 721

Note 12 Données comparatives

Certaines données des périodes correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation des périodes courantes.

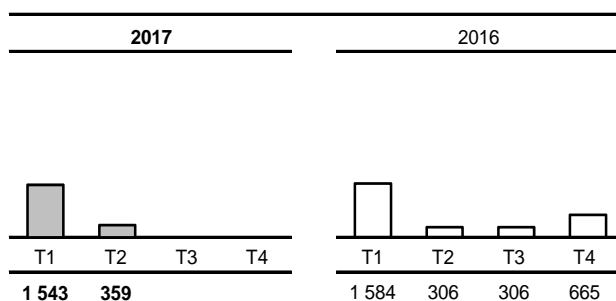
FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(NON AUDITÉS)

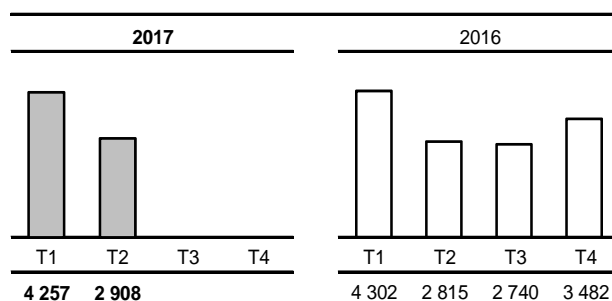
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Sommaire des résultats	Trois mois terminés les 30 juin				Six mois terminés les 30 juin			
	2017	2016	Variation (%)		2017	2016	Variation (%)	
Produits	2 908	2 815	3,3	↑	7 165	7 117	0,7	↑
Charges	1 934	1 883	2,7	↑	4 031	3 948	2,1	↑
Frais financiers	615	626	1,8	↓	1 232	1 279	3,7	↓
Bénéfice net	359	306	17,3	↑	1 902	1 890	0,6	↑

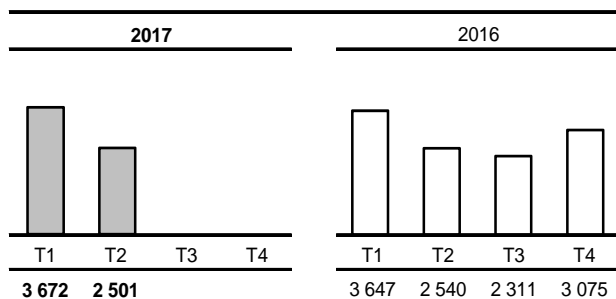
Bénéfice net



Produits



Produits des ventes d'électricité au Québec



Produits des ventes d'électricité hors Québec

